L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 13 AOUT 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacie imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

DEMANDES.

MMES Godin & Martinet, demandent ouvrières en corsages et jupes et apprenties. 17 Bourbon. 13 aout—1f

A VENDRE.

A vendre Pour se retirer des affaires fabrique et magasin de fleurs. Aussi tous les outils pour les faire. Maison fondée depuis plus de 35 ans. Mme Faux, 68 rue Royale. 9 aout—9 13 2f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas A. Stephens.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,873—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Jules Bonnet et Thomas Mora, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour: E. A. LUMINAIS, Greffier.
13aout—13 18 22

Succession de John Henry Doscher et Charlotte Hoffman, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,577—Division D—Attendu qu'Albert Doscher, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécution testamentaire datif dans la succession de feu John Henry Doscher et Charlotte Hoffman, sa femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 aout—11 16 20

Succession de Mme M. Mather, veuve de Geo. F. Mather.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— No 32,134 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. G. Ricks, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
9 aout—9 14 18

Succession de William Gregg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 31,226—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Mary Adeline Gregg exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
9 aout—9 14 18

Succession de Samuel Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,558—Division A.— Attendu que Edgar B. Mayer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Levy, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela pourrait concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, E. A. LUMINAIS, Greffier.
9 aout—9 14 18

Succession de William Madison Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,050—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Virginia Miller, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
9 aout—9 14 18

Succession de Horace W. Allen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,605—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par W. J. Armstrong, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
4 aout—4 9 13

Albert Cammack vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,497—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte annuel présenté par Albert Cammack, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
8 aout—8 13 16

Succession de Philip Grening.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,318—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Marie Neuman, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 aout—7 12 16

Succession de Julius Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,559—Division C.—Attendu que Gustave Lehman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Julius Lehman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
5 aout—5 10 14

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 13,307—Division B—Succ. A. Philippi & Co. vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Il appert d'après le document No 33,096 et le témoignage dans cette affaire, que Charles A. Philippi seul et Charles Fetman sont et ont été par le présent appointés syndics provisoires des insolvables en cette affaire et que les lettres leur soient délivrées après qu'il aura prêté serment et fourni un bon cautionnement de mille dollars, et qu'une réunion des créanciers des insolvables soit appelée pardevant James Fahey, notaire, le 3me jour de septembre 1891 pour élire un syndic et pour délibérer sur les affaires de la succession.
Nouvelle-Orléans, 31 aout 1891.
[Signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme: ALEX. LUMINAIS, député-greffier.
13aout—3f au 15sept

F. J. Zeeringer vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32,797—Division "A"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par L. E. Jung, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
2 aout—2 7 11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,529—Division B.—Albert Bagur vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Albert Bagur soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Antoine Doriocourt, notaire en son bureau, No 18 rue Orléans, en cette ville, le JEUDI, 1er jour de septembre 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur la demande du pétitionnaire pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1891.
[Signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme ALEX LUMINAIS, Député-Greffier.
31 juil—3f au 1er sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,443—Division D—Edward Bonnet vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward Bonnet soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant T. Wharton Collens, notaire, en son bureau, dans la bâtisse Morris, le LUNDI, 17me jour d'aout 1891, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Mercer Patton, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1891.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme. JAS. D. KAVEN, Député-Greffier.
15juil—3 f en 17 aout

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 12 AOUT—CLASSE No 289
Tirage de 4 heures P. M.

54	62	33	1	9	23	10	27	60	67	68	18	61	17

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 12 aout 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
W. F. PINCKARD,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu dans les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers payerons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres Lo Nat Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 8 SEPT. 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de...	100,000, ...	100,000
1 Lot de...	50,000, ...	50,000
1 Lot de...	25,000, ...	25,000
2 Lots de...	10,000, ...	20,000
5 Lots de...	5,000, ...	25,000
25 Lots de...	1,000, ...	25,000
100 Lots de...	500, ...	50,000
200 Lots de...	300, ...	60,000
500 Lots de...	200, ...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de...	$500, soit...	$50,000
100 Lots de...	300, ...	30,000
100 Lots de...	200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit...		$99,900
999 Lots de $100, ...		99,900
3,134 Lots se montant à...		$1,054,800

PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAR MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.
Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'Etat.** Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTREES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION. La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. George Pandely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,378—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 aout 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, rue Marigny, entre Moreau et Victoire, [et l'autre rue étant Mandeville], désigné par le No 45, sur un plan du faubourg Marigny, fait par Nicholas Deferriet, et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire, le dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Marigny sur cent quarante cinq pieds de profondeur, le tout en mesure française. Ensemble avec cinq actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane garanties et attachées à ladite propriété.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaintif, soit la somme de $240, montant du prêt (stock loan) avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er novembre 1883 et une autre somme de $1200 montant des contributions sur lesdites actions avec 8 0/0 d'intérêt par an sur chacun des neuf appels annuels pour contributions de $120 chacun à partir du jour d'appel, l'appel étant le premier jour de décembre de chaque année depuis 1881 à 1890 inclusivement et les frais et charges de l'affaire et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur, en outre, assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothécaire, dette non encore due, mais sujette à être appelée sous la charte et les lois de la Banque, à savoir: La somme de $4,260, et l'acquéreur en outre assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque sous sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 juil—21 28—aout—4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Miro (dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Dumaine et Galvez).

Victor Reales vs François P. Barthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,460—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville le SAMEDI, 29 aout 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Miro, Dumaine et Galvez, mesurant trente-deux pieds, huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de cent neuf pieds et de face à la rue Miro, le tout plus ou moins.

Titre enregistré au Bureau de Transfert, livre 134, folio 391.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN. Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27juil—27—aout 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Lise Coulon et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 31,143 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 aout 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un terrain en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le Faubourg Marigny, faisant partie du terrain No 124 sur le plan du dit faubourg, dans le carré borné par les rues Royale, anciennement Casacalvo, Espagne, Mandeville et Dauphine, anciennement Grands Hommes, faisant le coin et mesurant trente-neuf pieds, mesure française, rue Casacalvo, sur quatre-vingt-quatre pieds de profondeur et de façade rue Espagne, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; ensemble avec soixante dix actions du fonds capital de la Banque des Citoyens en nantissement et attachées à la dite propriété.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions: Une somme comptant suffisant à payer la réclamation de la demanderesse, $136, montant du prêt (stock loan) avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er mai 1883 et une autre somme de $1,260.00 le montant des contributions sur les dites actions de stock, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1881 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1884 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1888 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1889, et les frais et dépens de procédure et de vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre assumera le résidu de la dette (fonds capital) hypothécaire, dette non encore due mais sujette à être appelée sous la charte et les lois de la Banque, à savoir, la somme de $7,200, et l'acquéreur en outre assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque sous sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juil—13 20 27—aout 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Premier District.

Wm G. Chamberlain vs Robert Hester.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 33,311.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 aout 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et servitudes qui en dépendent ou qui, en quelque sorte, lui appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet original No 78, maintenant 358, borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido et Rocheblave. Le dit lot est désigné par le No 4 A, sur un plan de subdivision du dit ilet fait par A. De Armas, député voyer de la ville, daté le 3 avril 1885, et annexé pour référence et rapport à un acte de dépôt pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, daté le 15 juin 1885 et mesure trente pieds trois pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juil—15 22 29—aout 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Troisième District.

Alexandre Lamarque vs. Pierre Verges.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,407—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 aout 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 11 et 12 de l'ilet No 114, [conformément aux livres de l'assessment ilet 113,] bornés par les rues Chartres, Royale, Flood et l'avenue Caffin. Les dits lots ont le mesurage et les bornes suivants: Le lot No 11 forme l'encoignure des rues Royale et Flood et mesure trente-quatre pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Flood, sur une profondeur de cent trente pieds dix pouces et face à la rue Royale. Le lot No 12 mesure trente et un pieds de face à la rue Flood, sur une profondeur de cent trente pieds dix pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20 27—aout 3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Philip Burnstein et al. Mayer Weil, possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 9,769—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 aout 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le second district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Levée, Chartres, Toulouse et St-Louis, désigné par le No 72 sur un plan déposé en l'étude de P. Lacoste, mesurant vingt pieds 2 pouces et demi de face sur la dite rue Levée sur cent quarante huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du terrain No 73, soixante-six sur la ligne opposée près de la rue St-Louis; de là ouvrant à angles droits, cinq pieds quatre pouces et deux lignes, et ayant une seconde profondeur de soixante quatorze pieds dix pouces et quatre-huitièmes de ligne de profondeur; et vingt-cinq pieds cinq pouces et demi de largeur à l'arrière. Ensemble avec 200 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées et garanties.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions: comptant, une somme suffisante à payer la réclamation de la demanderesse, soit $1,550 avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er avril 1882, le montant du stock loan dû et la somme additionnelle de $6,200 de contributions sur les dites actions du capital, avec 8 pour cent d'intérêt sur chaque des susdites 10 demandes annuelles de contributions de $620 chacune à partir de la date des demandes; les demandes ayant été faites le 1er décembre de chaque année, à partir de 1881 à 1890, inclusivement, et les frais du procès et de la vente à cet égard et les taxes d'Etat dues sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre assumera le reste de la dite hypothèque sur le stock dont non due encore mais sujette à être appelée en vertu de la charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, la somme de $11,700 et l'acquéreur assumant toutes les obligations de l'actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane en vertu de sa charte et de ses lois; et le reste comptant s'il y en a, du prix d'adjudication.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 juillet—21 28—4 11 18 22 aout

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Machines, Bouilloires, Comptes ouverts, etc.

Dans l'affaire de John H. Langman vs. Ses Créanciers.
No 38,152—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau, 25 Commercial place.—VENDREDI, 14 aout, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 juillet, 1891, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur les lieux au coin des rues St-Claude et Montégut:

Un lot de machines, consistant en une bouilloire, engin, raboteur, etc., aussi, un lot de comptes ouverts.

Le tout d'après un inventaire enregistré dans le bureau de l'encanteur.
Conditions—Comptant.
5 aout—5 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

BEAU COTTAGE EN BOIS.
—ET—
Bâtisse à deux étages à l'arrière.
No 223 rue Première.
Succession de John Hussy.
No 33,414—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur — Bureau No 25 Commercial Place—SAMEDI, 29 aout 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 22 juillet 1891 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Philip, Dryades, et St-Denis, mesurant trente pieds de face à la rue Première, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt deux pieds, et six pouces, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, d'après le plan exposé à la Bourse.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantie par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant du prix à la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
31 juil—31—aout 8 15 22 29

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements de choix dans des propriétés foncières bien situées et d'un bon rapport.

Cottages doubles attrayants, d'un rapport constant, Nos 382 et 382 1/2 rue Annonciation, entre les rues St-André et Joséphine, et le grand et beau terrain adjacent pour bâtir.

Joli cottage simple en bois, No 412 rue Annonciation.
—ET LE—
Magnifique cottage double, Nos 408 et 410 rue Annonciation, entre la rue Joséphine et l'avenue Jackson.

Le tout est avantageusement situé pour la location dans un des meilleurs quartiers de la partie inférieure du Quatrième District.

Succession de Mme Lizette Krekeler, veuve de William Krekeler.
No 31,818—Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 8 aout 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 juin 1891, rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° **Le joli cottage double bien bâti,** Nos 382 et 382 1/2 rue Annonciation, dans le carré borné par les rues Chippewa, St André et Joséphine, dans le Quatrième district de cette ville, retiré du trottoir, permettant d'avoir un parterre, galerie de façade, 5 chambres, et cabinet, cuve, auvents, arrière cour et une [illegible] et les briquetées pour chaque corps de logis, toujours occupé et rapporte $30 par an. Le lot mesure 30 pieds 11 pouces 7 1/2 lignes de face à la rue Annonciation sur 126 pieds de profondeur, mais 123 pieds de profondeur sur un plan dressé par O. J. Morel, et après décrit. En bonne condition et bien situé, impossible de trouver un placement plus avantageux.

2° **Le terrain de choix pour bâtir,** touchant et dans le même district et ilet que la propriété présentement ci-dessus décrite, mesurant 30 pieds 11 pouces 7 1/2 lignes de face à la rue Annonciation sur 126 pieds de profondeur mais 123 pieds de profondeur d'après un plan dressé par O J Morel, daté le 27 mai 1874 et déposé en le bureau d'Octave Morel, notaire en cette ville, sur lequel le dit lot et le lot ci-dessus décrit sont désignés comme lot 12 A et B et sont formés du lot No 12 du plan original de la ville de Lafayette. Un bon site pour résidence ou comme bon placement.

3° **L'attrayant cottage résidence double** en bois, Nos 408 et 410 rue Annonciation entre Joséphine et l'avenue Jackson (dans l'ilet autrement borné par les rues Chippewa, quatrième district de cette ville [illegible]

Succession de Mme Caroline Sophie Elizabeth Carstens, veuve en premières noces de Charles Beyer et femme décédée de Adam L. Hasling.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Alger.
Cottages doubles et simples.

Succession de Mme Caroline Sophie Elizabeth Carstens, veuve en premières noces de Charles Beyer et femme décédée de Adam L. Hasling.
No 32,451—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 5 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thomas C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 juillet 1891, rendu dans la susdite succession, la propriété ci-dessous décrite:

1. **Le beau cottage-résidence double,** Nos 37 et 37 1/2 rue Patterson, et grand lot s'étendant en travers de l'ilet et faisant face aussi à la rue Villeré dans l'ilet autrement borné par les rues Barthélemy et Lavergne, dans le Cinquième District de cette ville. Le dit lot est désigné par le No 2, d'après une esquisse faite par C. W. Lewis, voyer, en date du 16 avril 1861, et mesure conséquemment 36 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Patterson, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Villeré, sur 131 pieds 5 pouces de profondeur sur le côté de la ligne près de la rue Barthélemy, et 137 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne opposée du côté de la rue Lavergne. Les améliorations comprennent le cottage double en bois, Nos 37 et 37 1/2 rue Patterson, contenant en tout 6 chambres, allée de côté, citerne, hangars, cours devant et à l'arrière à chaque demeure; loué à raison de $14 par mois.

2. **Le cottage simple en bois** sur la rue Clinton, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Peters et Gosselin, Cinquième district de cette ville, contenant 4 chambres dans la bâtisse principale et 2 chambres dans la bâtisse intérieure, citerne, allée de côté et cour. Loué $7 par mois. Le terrain mesure d'après un croquis dressé par A. DeArmas, voyer, attaché à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 29 décembre 1883, 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 69 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente, jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat, et toutes les clauses usuelles de garantie, le pacte de non aliénando, les polices d'assurances transférées et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de la vente sera requis.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant les notaires suivant:
Pour la propriété premièrement décrite, M. W. H. Seymour, et pour la propriété deuxièmement décrite, M. James Fahey.
1er aout—1er 8 15 22 29—sept 5

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

H. W. Benedict vs. Ses Créanciers.
No 33,208.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Fred. D King, juge, siégeant à la place de l'Hon. Alb. Voorhies, daté le 6 aout 1891, à moi adressé, je vendrai, MARDI 18 aout 1891, au local No — rue Prytanée, entre les rues Aline et Foucher—

Un lot de beaux meubles de maison et effets mobiliers, comprenant, en partie, un nouveau genre de meubles de salon et de chambres à coucher, tableaux, ornements, etc.

Aussi, le droit d'occupation du cottage jusqu'au 1er octobre 1891.
Conditions—Comptant.
7 aout—7 16 17 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de valeur et de choix dans le Premier District.
348 rue Magazine, entre Delord et Poeyfarre.

PAR E. CURTIS—Real Estate Bureau, 85 et 87 rue Carondelet—E. Curtis, encanteur—SAMEDI, 12 septembre 1891, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, Premier District de cette ville. En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 juin 1891. Dossier No 32,861, dans l'affaire de la succession de Charles Anderson, décédé, à l'encan, il sera vendu:

Un lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Poeyfarre, Delord et Constance, désigné comme lot numéro [3] trois sur un plan déposé pour référence en l'étude de Octave de Armas, connu comme plan No [7] sept. Le dit lot mesure 24 pieds 10 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 113 pieds 6 pouces entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée de 11 pieds 11 pouces de largeur en usage commun avec le terrain et les autres.

Les améliorations consistent en une résidence en briques substantiellement bâtie, ayant deux étages avec sept chambres et lieux d'aisance, avec hangar fermé dans le fond et une grande cuve. Il y a un grand terrain de face pour planter des fleurs, arbres, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un an à raison de 8 pour cent d'intérêt, avec les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes de la ville et d'Etat de 1891, en sus du prix de son enchère sur la propriété.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9aout—9 sept 6 12

PAR D. E. MORPHY.

Splendide magasin bien situé et bâtisse à deux étages dans le fond couverts en ardoises, construits expressément pour le commerce de groceries.

No 28,890—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Charles Desforges vs. Ses Créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, MERCREDI, 2 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, à la requête de John R. Picton, syndic de l'insolvabilité ci-dessus, en vertu d'un jugement rendu et un ordre adressé le 28 mai 1891 par l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galennie, anciennement Bartholomew, Magazine, Calliope et Camp, formant le coin des rues Galennie et Magazine, et mesurant, en pied anglais, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine sur 80 pieds 7 pouces de profondeur et de face à la rue Galennie.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Henry L. Garland, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er aout—1 8 15 22 29—2 sept

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence et café dans le centre des Presses à Coton et des fortes expéditions, coin Sud Peters et St-James, connu comme "Charley's". Ensemble avec la clientèle, installations et le contenu du dit établissement de première classe, et

Un Cottage Double,
Rue Rousseau, entre Jackson et Philip.
Succession de Mme Mary Hawkins.
No 33,260—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur — Bureau: No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 15 aout 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour Division E, maintenant absent en congé daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 13 juillet 1891, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante savoir—

1° Le café et résidence cottage, coin nord ouest des rues Sud Peters et St James, dans l'ilet borné par les rues Sud Peters, St-James, Tchoupitoulas et Market. Le terrain est composé de 3 lots, Nos 3, 4 et 5 qui mesurent chacun 25 pieds 0 pouces 7 1/3 lignes de face à la rue Sud Peters, sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, le lot No 5 formant le coin Sud Peters et St-James.

Ensemble avec la clientèle, comptoirs, étagères, installations et le contenu du dit café.

2° Le cottage double No 127 rue Rousseau, borné par les rues Jackson, Philip, Rousseau et Fulton. Le lot mesure 31 pieds 11 lignes de face à la rue Rousseau sur 158 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur.

Dans un voisinage bien amélioré au milieu de toutes les accommodations d'accès facile aux affaires et est toujours occupé par de bons locataires.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur à un et deux ans, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de garanties et les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes courantes en sus du prix de l'adjudication et devant déposer dix pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist, notaire.
15 juil—15 25—aout 1 8 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété située dans le Cinquième District.

Mutual Loan and Building Company vs. Mme Anna Albert et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32,800 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 aout 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro 120, borné par les rues Market, Seguin et Evelina, conformément au plan de A. De Armas du 26 aout 1886, déposé en l'étude de Wm. H. Seymour, notaire. Le dit lot mesure trente-deux pieds [illegible] rue Market, sur une profondeur de cent dix-huit pieds deux pouces et six lignes, sur une largeur en arrière de trente-et-un pieds et cinq lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 juil—14 21 28 aout 11 15

PAR LE CONSTABLE.

Charles Bethe vs Thomas E. Evershed.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 14,531—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Robt H. Marr, Jr., juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, siégeant comme juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procèderai à la vente à l'encan, à la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 septembre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres, et intérêts du dit défendant dans et à la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Esplanade, le Chemin du Bayou et la rue Robertson, désigné par le No 1, et mesurant 61 pieds 1 pouce 4 lignes rue Claiborne, 55 pieds, 2 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Esplanade, 44 pieds 3 pouces sur la ligne vers le Chemin du Bayou, contigu au lot No 2 et 48 pieds de largeur sur la ligne à l'arrière.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Deuxième District de cette ville, et le même que ci-dessus décrit et désigné par le No 3, et mesurant 24 pieds 2 pouces de face à la rue Claiborne sur 97 pieds 8 pouces de profondeur sur le côté le plus près du lot No 2, le plus près de la rue Esplanade, 32 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne vers le Chemin du Bayou et 25 pieds 6 pouces de largeur dans le fond.

Acquis de la succession de Robert J. Ker, le 9 juillet 1883, pardevant Henry E. Ker, notaire, enregistré dans le C. O. B. 120, folio 953.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
5 aout—5 12 19 26—2 5 sept

J. Alexander vs steamboat T. P. Leathers—No 12,610.

COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS pour le District Est de la Louisiane.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le SAMEDI, vingt-neuvième jour d'aout 1891, à midi, à l'entrée principale de la douane, rue du Canal, dans cette ville, la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec le tout et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant situé dans le Premier District de la Ville de la Nouvelle Orléans (connu comme Propriété Battore) dans l'ilet No Un A, borné par les rues Delta, Front, Canal et Gravier, désigné par le No 7 du dit ilet sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer de la Ville, daté le 21 mai 1866 et déposé au bureau de W. J. Castell, ex-notaire public en cette ville, lequel lot mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Delta, et vingt-cinq pieds de face à la rue Front, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-huit pieds et huit pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
BUREAU DU MARSHAL DES ETATS-UNIS, Nouvelle-Orléans, 29me jour de juillet 1891.
J. B. DONNALLY, Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
29 juil—29—aout 1 8 15 22 29

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Cosmopolite SIMON, chez Bassot, coin Dauphine et Dumaine. Nouv...

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rémunératrice
Au coin des rues St Louis et Roman, deux corps de logis.
Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse, deux corps de logis.
Rue Perdido, entre Galvez et Johnson, cottage à distance de la rue.

Succession de Marie Coyne.
No 28,230—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 aout 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 juillet 1891, pour le compte de la susdite succession, la propriété de valeur ci-après décrite:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et Toulouse; le dit terrain désigné par la lettre A 18, sur un plan de Geo. de Armas, député voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds de façade rue St-Louis, sur 80 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Roman, formant le coin des rues Roman et St-Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en bois couverte en ardoises, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse, le dit terrain est désigné par la lettre B, sur un plan de Geo. de Armas, député voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 29 pieds 5 pouces de façade rue Roman, sur 54 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, cuisine ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, Johnson et Galvez. Le dit terrain est désigné par le No 15 et mesure 31 pieds de façade rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

ET.

En vertu du même ordre et le même jour que ci-dessus, il sera vendu sur les lieux, rue Roman, entre les rues St Louis et Toulouse, à dix heures du matin, tous les meubles qui s'y trouvent.

Conditions—Pour les meubles, comptant; pour les immeubles, un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale avec 8 0/0 d'intérêt à partir de la date jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de l'année 1891 en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente entre les mains des encanteurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Michael Griffin, notaire aux frais des acquéreurs.
25 juillet—25—1 8 15 22 29 aout

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage
dans le Cinquième District (anciennement Alger).

Succession de John Zinc.
No 33,157—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau. No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 29 aout 1891, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 juillet 1891, pour le compte de la dite succession—

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet No 151 borné par les rues Madison, Homer, Jackson et Mowrer, mesurant sur un plan en l'étude de Wm H Seymour, en date du 8 mars 1880, 57 pieds 10 pouces plus ou moins de face à la rue Homer sur 94 pieds de profondeur, étant la totalité du lot original No 13 du dit ilet et une portion du lot No 14. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant quatre chambres, etc. etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.
L'acte de vente pardevant Wm. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 juil—25 aout 1 8 15 22 29

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un magnifique placement d'argent
La propriété en briques à trois étages, au coin des rues Bienville et Tremé.
Un terrain vague de valeur, rue Columbus, près de la rue Villeré.
Succession de L. H. Fernandez, décédé.
A des conditions faciles. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 15 aout 1891, à midi il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, premier district de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon A. Voorhies, juge de la même cour, Division E, actuellement absent en congé, en date du 10 juillet 1891, dossier No 33,225, pour le compte de la succession de L. H. Fernandez, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Au coin des rues Bienville et Tremé.

1° **Trois certains terrains** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville carré d'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Tremé et Franklin, désignés par les Nos 1, 8 et 9 qui se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 1 forme le coin des rues Bienville et Tremé et mesure 20 pieds, 7 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur et façade rue Tremé de 107 pieds.

Le terrain No 8 mesure 29 pieds 5 lignes de façade rue Tremé, sur une profondeur de 19 pieds 10 pouces et 7 lignes.

Le terrain No 9 mesure 29 pieds 7 lignes de façade rue Tremé sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces et 7 lignes plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une maison de résidence bien bâtie agréable, **en briques, à trois étages, couverte en ardoises,** avec une bonne buvette et une salle de billard, fabrique de cigares et résidence, avec étage à l'arrière, et capable de rapporter un loyer de $50 par mois, le tout en excellent état.

Terrain rue Colombus.

2° Un certain terrain de valeur, situé dans le Troisième District de cette ville, étant le terrain No 7 du carré d'ilet No 627, borné par les rues Colombus, Kerlerec, Villere et Robertson, lequel mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Colombus sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces et 5 lignes.

Le tout d'après les plans que l'on peut voir sur le lieu de la vente.

Conditions.—Pour la propriété décrite en second lieu Comptant sur le lieu.

Pour la propriété premièrement décrite, un tiers comptant, et le reste à 1 et 2 ans avec 7 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité à partir du jour de la vente, et un dépôt de 10 0/0 sur le lieu de l'adjudication. Les acquéreurs des deux propriétés assumeront les taxes de la courante année 1891, en sus de leurs enchères.

Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.
12 juil—12 19 26—aout 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Sixième District.
Un joli cottage double à deux corps de logis
Au coin des rues Jersey et Valence,
Dans une localité agréable et convenable.
Succession d'Oscar Fortier, décédé.
A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 15 aout 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de cette ville, paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'hon. H. N. Rightor, juge de la même Cour, Division D, actuellement absent en congé, en date du 8 juillet 1891. Dossier No 32,954, pour le compte de la succession d'Oscar Fortier, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un joli cottage double.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6 sixième District de cette ville, étant le terrain No 11, dans le carré borné par les rues Jersey, Laurel, Cadiz et Valence, lequel mesure 27 pieds, 3 pouces et 2 lignes de façade rue Jersey, sur une profondeur et façade rue Valence, de 110 pieds, le tout plus ou moins, mesure américaine, d'après un plan que l'on peut voir sur le lieu de la vente.

Les améliorations consistent d'un **joli cottage double, deux corps de logis, couvert en ardoises,** ayant 3 chambres et une cuisine de chaque côté, etc., et donne un revenu de $20 par mois chaque côté.

Conditions. Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 par an d'intérêt du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité 10 0/0 payable comptant sur le lieu et l'acquéreur assumant les taxes pour la courante année 1891, en sus de son adjudication.

L'acte de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 juillet—12 19 26—aout 2 9 15

SOARDS'
1891 NEW ORLEANS
City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été **publié.** Une aide de la plus **grande valeur** pour les **négociants.** Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (2me édition)	3 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur,
20 fév— 5 Commercial Place.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

Avis aux Créanciers.

Département du Trésor,

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency)
Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La." insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation,
(Comptroller of the Currency)

M. Aronstein, F. Alpuente, Joseph Batt, A. Bayhi & Co., W. R. Bell, B. Benjamin & Co., Louis Ballec, L. Bebelot, J. Brandon, J. F. Bartholomy, Bonnie & Bro., C. Barba, J. A. Blaffer & Co., Jean Ballenoie, Samuel Banders, James D. Coleman, Amadie Couturie, Lucy Curtis, Creole Fire Co. No. 9, P. Casse, agent, Eugene Coulon, J. Cassard, J. H. Chipot, Louis Chaplain, Etienne Dubois, Mme Louis De Gelle, T. B. Dunbar, P. Dejan, Arthur Denis, Dominique Doux, O. Drouet, A. Dumestre, Davallier & Co, S. Escoffier, Percival Forgey, F. B. Fleitas, J. A. Fernandez, Fritz & Branden, J. B. Frank, Gustave Furato, Felber & Gonsenheim, Mme Gust. Fournade, Joseph Gatsinger, T. Generally, Isadore Gerand, Goldenbow & Reilly, G. R. Gardner & Co., S. Gaireault, E. J. Hamilton, J. M. Homans & Co., Mme Anna Hill, G. O. Holtz, Marx Israel, Johnson & Manson, Jeannenaud & Co, B. Jahrens, Harriet Johnson, C. W. Kallender, Dr E. Kunnemann, Joseph Larrieu, M. Lamason, O. L'Hote & Co., Edward Lischy, Laboulase & Dobie, T. Lafon, G. A. Lanaux, E. Montenar & Co., A. J. Montain, M. Maxs, P. Macon, J. G. Monrose, curator, Chas Massen, Succ. de Philip McCabe, Lucien Maile, A. May, Dr A. Mercier, Michael Meilleur, Morton & Bell, A. Olivier & Co, S. Pablo, Mme Anna Perigue, A. Petit, H. Podarre, A. Palacio, P. Pons, A. Quinefe Fils, E. Roger & Co., J. Strana, J. E. Sarrasin, G. Schmidt, Straus, B. Smith, M. Sout, Smith & Co., F. Stecoho, O. H. Symart, J. B. Saolart Schuller, David Stewdt, Mme M. X., E. F. Schmiedecre, H. W. Sorra, Nicholas Th., A. Tesson, Samuel M. Todd, W. Van Benthuysen, E. J. Vorster, Philip Vellerle, Paine Wagner, Wm. Whan, Suc. de Wilkerson & Mosely, S. Wagener, R. Fell & Co.

A. M. Agolena, A. Alciator, Joseph Brugers, Dr. J. Bordes, W. R. Bell, adm., A. Bedault & Co., Bercier & De Smet, F. Belden, F. Breen, Louis Bauer, E. Beltran, B. E. Barinde, W. Alexandre Bosse, J. A. Bordust, Comagorie & Lamber, F. Calloway, agent, P. Caro, François Carrere, Cassidy & Miller, P. Casse, M. Connell, L. Charest, Herman Curtius, John Crickard, Dubois & Lanauzes, P. Duchesne, A. Delamotte, J. C. Denis, De Bulser Hart & Co., George Degan, G. M. Doll, M. T. Donroe, A. De Sainte Gême, Manuel Elliott, Florian Flange, Foley, Conger & Co., Fetich, Charles Fils, M. Fallex, E. C. Feinour, O. B. Finlay, Joseph Gaugenheimer, Generelly & Allex, A. Grouchy, Fred Good, Mme Arocie Guivand, Howard Gorman, J. Garidel, Herman & Vignes, George Hoss M. D., B. Harroo, Mme Henry Hébert, Imcan Aycock & Co, O. B. Johnson, J. M. Justiniani, F. Janfroid, Emile Kern, Kendig & Co, Anatole Léaumont, E. Laplace, K. Laysiason, La. Equit. Life Ins., Lang & Bernheimer, Mme J. B. Leprete Suc, La. Ice Manufact. Co., Peter Lamus, Charles Masson, J. Mandin, E. Musgrove, agent, O. M. Mangin, Maignan & Laborde, J. Manand, T. Moreau, Orville Marigny, V. Maignan, H. Marks, Berville Nivette, Frank Obermauser, H. D. Orden executeur, S. P. Parmly, agent, Pritchard & Beckham, Perkins, Swenson & Co, E. B. Packard, E. Piffet, Planters Cotton Press, E. Rabasse, J. Reviere, Mme Anna Saron, William Sweete, Southern Ramie Culture Assn., Swarbacker & Dryer, H. F. Starcken, Schneider & Zuberbier, J. Siegfried & Co, S. Sanbury, J. J. Stewart, F. Soubiet, C. R. Singleton, Alfred Shaw, F. Samuelthdi, E. A. Terrabonne, S. M. Todd & Co, E. A. Tyler, M. A. Vogel, Jas A. Vicnand, François Voirin, Adolph Watz, L. A. Wiltz, James Wilson, S. E. W., M. A. Kuntz.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poete et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
645 Royale et Dauphine.

BANQUES.

WHITNEY NATIONAL BANK

OF NEW ORLEANS.

Etat de situation semestriel, 31 décembre 1890.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,195,549 76
Surtirages		1,788 75
Bons des Etats-Unis, valeur au pair		600,000 00
Prime sur les bons sus dits		110,000 00
Autres actions		100 00
Meubles et installations		3,067 10
Fonds de rédemption cinq pour cent		18,000 00
Prêts sur demande	278,851 03	
Echange	301,066 75	
Comptant y compris des chèques sur d'autres banques	1,324,01 86	—1,961,965 44
Total		$4,890,470 95

PASSIF.

Capital action		$400,000 00
Fonds de surplus (maintenant augmenté de $25,000)		300,000 00
Profits indivis		23,500 00
Dividendes non payés		16,400 00
Circulation		360,000 00
Dépôts	$2,950,781 16	
Dus par des banques et banquiers	839,789 76	—3,790,570 88
Total		$4,890,470 95

JAMES T. HAYDEN, Président.
PEARL WIGHT, Vice Président.
J. M. PAGAUD, JR., Caissier.
3janv—1f

Etat de Situation Semestriel
DE LA

UNION NATIONAL BANK,

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1890.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,039,609 9.
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres bons et actions	$345,690 10	
Primes sur bons des E. Unis	11,000 00	—356,690 10
Meubles et installations		3,000 00
Change à vue sur New York	$211,430 81	
Dû par des banques et banquiers	54,779 08	—266,209 89
Monnaie courante et espèces	$196,918 55	
Chèques pour le Comptoir d'Echange	379,787 91	—576,706 46
Fonds 5 pour cent avec le Trésorier des Etats-Unis		2,250 00
		$2,294,466 44

PASSIF.

Capital actions payé		$500,000 00
Fonds de surplus		125,000 00
Profits non divisés		37,164 67
Dividende payable le 1er janv		20,000 00
Dividendes non réclamés		4,151 51
Réserve pour deux années de taxes non payées		27,000 00
Dépôts individuels	$1,120,985 06	
Dû à des banques et banquiers étrangers	405,135 20	—1,526,120 26
Circulation		45,000 00
		$2,294,466 44

CARL KOHN, Président.
3jan—1f S. CHALARON, Caissier.

Etat de Situation Trimestriel
—DE LA—

Banque d'Epargnes Germania,

NO. 51 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 31 mars 1891.

ACTIF.

Actions et bons		$271,367 50
Prêts sur hypothèque		131,389 50
Prêts à échéance (garantis par collatéraux)		191,305 50
Prêts sur demande (garantis par collatéraux)		718,544 00
Dû et non courantes et taxes payées		3,022 45
Meubles et installations		750 00
Comptant en mains	$230,057 68	
Items comptant	2,675 14	—232,732 82
Total		$1,549,610 20

PASSIF.

Capital payé	$100,000 00
Profits non divisés	79,430 37
Intérêts acquis	16,266 29
Dû à 4 193 déposants	1,353,552 14
Dividendes non payés	360 00
Total	$1,549,610 20

H. ZUBERBIER, Président.
G. AD. BLAFFER, Caissier.
Assermenté pardevant moi, ce 31me jour de mars 1891.
ROBT P. UPTON, Notaire.
Correct: Attesté— J. HASSINGER. J. E. MERILH.
1er av—1f

ETAT DE SITUATION
—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, mardi soir, 30 juin 1891.

Comptant	$703,743 85
Change	51,735 32
Prêts sur demande et escomptes	1,594,205 50
Actions	28,862 50
Propriétés foncières	39,868 00
Total	$2,448,114 87
Fonds capital	$300,000 00
Profits non divisés	242,163 87
Dépôts individuels	1,904,553 00
Dividendes non payés	1,398 00
Total	$2,448,114 87

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1891.
[Signé] ANT. DORIOCOURT, Notaire.
1er juil—1f

ETAT DE SITUATION
—DE LA—

Banque Nationale Germania

A la Nouvelle-Orléans,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, jeudi 9 juillet 1891.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,256,947 13
Surtirages		1,521 40
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Autres actions et bons		59,971 34
Dû par des agents de réserve approuvés		4,730 70
Dû par d'autres banques nationales		20,097 54
Dû par des banques d'Etat et banquiers		14,369 97
Maison de banque, meubles et installations		115,506 00
Dépenses courantes		193 45
Echanges du Clearing house	$67,977 58	
Billets d'autres banques	6,107 00	
Monnaie courante fractionnelle, etc.	830 01	
Espèces	40,001 50	
Billets légal tender	203,112 00	—$317,628 00
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis, 5 pour cent de circulation		2,250 00
Total		$1,834,409 60

PASSIF.

Fonds capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		200,000 00
Profits indivis		37,892 96
Billets de banque nationale en circulation		44,995 00
Dividendes non payés		5,500 00
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,135,565 69	
Certificats de dépôts sur demande	1,050 00	
Chèques certifiés	14,271 02	
Chèques de caissier en circulation	20,146 59	—1,171,033 30
Dû aux autres banques nationales		7,761 06
Dû aux banques d'Etat et banquiers		2,227 28
Bills payables		65,000 00
Total		$1,834,409 60

Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le rapport ci-dessus est correct, d'après mes connaissances et ma croyance.
J. L. BERCIER, Caissier.
Souscrit et assermenté pardevant moi ce 18me jour de juillet 1891.
BENJAMIN ORY, Notaire Public.
Correct. Attesté: H. R. GOGREVE, MAX SCHWABACHER, G. R. FINLAY, Directeurs.
19 juillet—1f

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.